

**SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DU QUÉBEC**



**Rapport d'activités**

**2009 – 2010**

**présenté à l'assemblée annuelle**

**le 9 juin 2010**



## MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN

### 1. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION PROVINCIALE

Le service correctionnel du Québec a, au cours de l'année à l'étude, référé à la Maison de transition Thérèse-Casgrain **32 clientes** qui se répartissent de cette façon :

▪ Absence temporaire	24 jours-lits	occupation de 0,06 %
▪ Permission de sortie	63 jours-lits	occupation de 0,1 %
▪ Libération conditionnelle	2 745 jours-lits	occupation de 7,5 %
▪ Probation avec surveillance	395 jours-lits	occupation de 1,0 %
▪ Sursis d'emprisonnement	97 jours-lits	occupation de 0,2 %
▪ Cautionnement	223 jours-lits	occupation de 0,6 %

Pour toutes clientèles confondues, notre taux de réussite avec la clientèle provinciale s'élève à 86 %. Notre taux d'occupation annuel pour nos clientes sous juridiction provinciale est de 9,7 % pour une capacité contractuelle de 13. Ce qui représente une baisse d'un lit-année comparativement à l'an dernier (1,2)

▪ 2007	13,70
▪ 2008	11,80
▪ 2009	10,96
▪ 2010	9,70

### 2. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE

55 femmes fédérales ont occupé 7 639 jours-lits totalisant une occupation de 20,9 % pour 2009-2010.

Nous avons débuté l'année avec 21 clientes fédérales en place. En cours d'année nous avons admis 33 clientes provenant du pénitencier de Joliette et 1 de la communauté. Nous avons principalement reçu des femmes en semi-liberté (5 301 jours-lits), libération conditionnelle totale avec condition d'hébergement (1 324 jours-lits) libération conditionnelle d'office avec assignation à résidence (582 jours-lits) et la libération d'office dépannage (30 jours-lits). Notons que cette année trois femmes ont bénéficié d'une semi-liberté projet et nous avons accueilli une femme en programme de perfectionnement PP60.

Au cours de l'année, 5 résidentes ont fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle et une n'a pas réintégré le centre portant notre taux de réussite à 89 %.

▪ 2007	14,60
▪ 2008	16,70
▪ 2009	16,70
▪ 2010	20,90



## BILAN FÉDÉRAL/PROVINCIAL

La somme des jours-lits occupés, tant par le régime fédéral que par le service correctionnel du Québec, totalise 11 186 pour 87 résidentes au cours de l'année soit 31 résidentes de moins, mais une augmentation de plus de 1 000 jours par rapport à l'an dernier.

Notre taux d'occupation annuel fut de 30,6 % soit une augmentation de 3 lits comparativement à l'an dernier. De plus, nous constatons une hausse du taux de réussite pour toutes clientèles confondues de 9 % passant de 78,5 % à 87,5 %.

Notre taux d'occupation a connu une croissance régulière depuis les 9 dernières années. Cependant, la clientèle provinciale est en perte de vitesse depuis les 3 dernières en raison des changements structurels émanant de la loi-89.

▪ 2001	21,65
▪ 2002	23,70
▪ 2003	25,90
▪ 2004	26,00
▪ 2005	27,20
▪ 2006	28,40
▪ 2007	28,57
▪ 2008	28,70
▪ 2009	27,74
▪ 2010	30,60

## COHABITATION MÈRE ENFANT

Encore cette année, **trois mères** ont cohabité avec leur enfant à temps plein.

## PROGRAMME E.V.E.

### VOLUME DE LA CLIENTÈLE

Durant l'année 2009-2010, le programme E.V.E. a effectué **447 ouvertures de dossiers** (35 de plus que l'an dernier) de ce nombre 40 % ont été dirigés vers l'entrevue d'évaluation du programme long et autour de 60 % ont été orientés vers le programme court. Cette situation d'affluence croissante est proportionnelle au fait que le programme E.V.E. est progressivement connu et reconnu. Au moment de leur référence au programme, **70 % étaient confrontées à deux accusations criminelles et plus, simultanément.** Selon nos données, il ressort que le **programme E.V.E. est intervenu dans plus de 1 254 accusations criminelles.**



**Des 428 accusées admises** au programme ou en vue de l'être, **61 se sont désistées** avant de commencer le suivi soit **14,3 %** comparé à 13,5 % l'an dernier. Les principaux **motifs de ces désistements** sont : manque de motivation (absence de nouvelles); refus de se conformer à une condition particulière d'admissibilité telle que faire une démarche préalable ou parallèle en toxicomanie, en psychologie, en psychiatrie, etc.; éloignement et/ou coût du transport; absence de gardiennage; conflit d'horaire avec d'autres obligations; problème de santé physique sévère; traitement non judiciaire.

Ainsi, **367 accusées ont débuté un suivi de groupe** au programme E.V.E. Parmi celles-ci, **4 participantes n'ont pas complété** leur suivi en raison d'un **abandon (2)** ou d'une **interruption (2)**. Les **motifs d'interruption et d'abandon** sont principalement le manque d'assiduité et les troubles de comportement. Le programme E.V.E. **termine donc avec 363 participantes ayant débuté et complété avec succès leur suivi** soit un **taux de réussite de 98,9 %**. Mentionnons aussi que le **taux d'assiduité** des participantes récidivistes ayant réussi le programme s'élève à environ **93,2 %**.

Au cours de l'année 2009-2010, le programme E.V.E. a assuré la prestation de **24 suivis de groupe** tel que l'année précédente. Sans données complètes, nous pouvons tout de même affirmer avoir offert des services de « counselling » répartis comme suit :

- plus de 112 heures d'évaluations d'accueil;
- plus de 970 heures d'évaluation clinique en individuel;
- plus de 230 heures de « counselling » de groupe.

Dans le tableau suivant, **aucune accusée ayant complété avec succès le programme n'a eu de sentence d'incarcération.**

Décision du tribunal	GROUPE volet court	GROUPE volet long
	% participantes selon décision	% participantes selon décision
Retrait de plainte	10,0	20,6-
Absolution inconditionnelle	58,9	11,1
Absolution conditionnelle	23,7	30,1
Amende	0,5	1,6
Amende avec probation	1,1	11,1
Probation et travaux com.	1,1	4,8
Sursis + probation.	4,7	15,9
Sursis d' emprisonnement	-	4,8
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



## **SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE**

L'année 2009-2010 nous a permis de poursuivre notre projet de développement d'ateliers sur l'autonomie affective. De plus au cours de cette année, nous avons reçu une stagiaire de l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Cette année a été aussi caractérisée par le départ de Sophie Mangado qui souhaitait explorer d'autres avenues de travail.

Autre fait marquant de l'année 2009-2010, les moyens de pressions pris par le réseau de l'ASRSQ concernant le volume de travail dévolu au secteur communautaire. N'obtenant pas l'écoute souhaitée de la part de la représentante des Services correctionnels du Québec, la sous-ministre Brigitte Portelance, nous avons entamé des moyens de pression afin que la Direction générale des Services correctionnels prenne conscience de notre réalité. Les négociations sont reprises avec le SCQ et nos représentants ont le mandat de trouver avec nos partenaires du SCQ des solutions nous permettant d'offrir une meilleure qualité de services à la clientèle.

Le volume de clientes a diminué au cours de l'année amenant les SCQ à réduire le nombre de clientes à notre contrat pour 2010-2011.

La répartition des mesures de suivi reste la même. La majorité demeure la mesure de suivi en probation, ensuite le sursis et pour terminer la libération conditionnelle.

### **Case load :**

Évolution du case load depuis l'implantation de la loi-89

2007	192 dossiers
2008	238 dossiers
2009	225 dossiers
2010	200 dossiers



## PROGRAMME EN MILIEU CARCÉRAL

### 1. – JOLIETTE

#### **Programme de réinsertion pour délinquantes**

Le programme de *réinsertion sociale pour délinquantes* englobe une notion élargie du programme d'*intégration communautaire*, et l'approche se veut holistique. Le programme comprend 12 séances de groupes et quatre heures de rencontre individuelle par participante dans le but de répondre à des besoins plus spécifiques. Le programme a comme objectif de favoriser les changements qui mènent à un mode de vie sain et équilibré dans la collectivité. Les participantes doivent trouver leurs points forts et leurs domaines à améliorer afin d'établir des buts pour elles-mêmes en fonction de la vision qu'elles ont de leur avenir dans la communauté. Les divers thèmes qui étaient élaborés dans le programme d'intégration communautaire restent sensiblement les mêmes.

La visite des agentes de libération conditionnelle en communauté, du bureau sectoriel Ville-Marie, ainsi que de la directrice clinique du CRC Thérèse-Casgrain, est toujours très appréciée. Comme plusieurs participantes sont libérées dans la région de Montréal, elles ont la possibilité de rencontrer des intervenantes avec qui elles vont être en lien direct au cours de leur libération conditionnelle.

12 femmes ont bénéficié des programmes de *Réinsertion sociale pour délinquantes et de Préparation à la sortie* pour l'année 2009-2010. Les 12 participantes ont complété le programme. Un deuxième groupe s'est fait offrir le programme de *Préparation à la sortie* de la SEFQ en raison qu'aucun agent de programme de l'Établissement Joliette n'avait suivi la formation nationale.

<b>Tableau comparatif annuel</b>		
<b>Année</b>	<b>Nombre de prestations</b>	<b>Nombre de participantes</b>
2003	2	6
2004	5	27
2005	4	23
2006	4	24
2007	4	22
2008	1	6
2009	2	15
2010	2	12
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>135</b>



### Séance initiale (PRSD)

Dans le programme de *Réinsertion sociale pour délinquantes*, une séance initiale est donnée aux nouvelles détenues dès leur arrivée à l'établissement Joliette. Cette rencontre, divisée en deux journées de 2 h 30 chaque, a pour but de présenter le programme de réinsertion sociale aux nouvelles arrivées afin de les sensibiliser à une meilleure préparation de leur mise en liberté. Le matériel nécessaire pour la prestation de programme, principalement le plan de réinsertion sociale, est distribué de sorte que les participantes puissent commencer à travailler sur leur plan de mise en liberté dès leur arrivée. Elles doivent avoir trouvé leurs points forts ainsi que les aspects qu'elles souhaitent améliorer avant le commencement du programme.

Pour cette année une prestation a été donnée en raison de l'absence du personnel accrédité.

SÉANCE INITIALE PARTICIPATION 2009-2010				
Année	Date	Inscription	Abandon/Retrait	Réussite
2009	Mai – juin 2009	11	0	11
<b>TOTAL</b>	<b>1 prestation de groupe</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>11</b>

### Temps d'arrêt

Le programme *Temps d'arrêt* est un service individualisé qui s'adresse aux femmes ayant fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle. Ce programme offre à la participante support et suivi, notamment durant la période d'attente de l'audience de la Commission nationale des libérations conditionnelles. En plus d'assurer un lien entre les différents intervenants (ALC de l'Établissement, ALC en communauté, IPL), il permet de revoir avec la participante les circonstances entourant la suspension, les raisons de l'échec, travailler à sa responsabilisation ainsi qu'à l'identification de ses besoins. Celle-ci est amenée à élaborer et consolider un plan d'action réaliste et adapté à sa situation. Il s'agit également de préparer l'audience postsuspension, s'il y a lieu, et d'offrir un accompagnement dans la réintégration et la façon d'envisager le retour au pénitencier.

Au 31 mars 2010, on comptabilise seize suivis, dont treize complétés. Ceux-ci comptabilisent un total de 70 rencontres pour une moyenne de 4,3 rencontres par personne.



<b>TEMPS D'ARRÊT</b> <b>Comparatif de participation annuelle</b>			
<b>Année</b>	<b>Références</b>	<b>Refus</b>	<b>Suivis</b>
2002-2003	10	3	7
2003-2004	22	2	20
2004-2005	25	9	16
2005-2006	33	7	26
2006-2007	22	6	16
2007-2008	15	5	10
2008-2009	24	15	9
2009-2010	32	16	16
<b>Total</b>	<b>183</b>	<b>63</b>	<b>130</b>

### **Coordination des bénévoles**

Pour 2009-2010, les bénévoles étaient au nombre de trente, 11 hommes et 19 femmes.

Il n'y a pas eu de campagne officielle de recrutement. Celle-ci s'est fait de façon tout à fait informelle lors d'activités spéciales. Par ailleurs, la coordonnatrice repêche souvent les bénévoles par un système de réseautage où ce sont les gens eux-mêmes qui lui téléphonent pour devenir bénévoles. Tous les bénévoles viennent de différents milieux, finalement, le « bouche à oreille » nous amène plusieurs nouveaux bénévoles également.

Nous retrouvons seize activités régulières différentes nécessitant la participation de plus d'une vingtaine de bénévoles. Ces activités sont subdivisées en quatre catégories :

**1. Spirituelles**

Pastorale, célébrations eucharistiques anglaises et françaises, liturgie de la parole, pastorale, « Témoins de Jéhovah », méditation, étude biblique.

**2. Formation générale**

Soutien scolaire, coiffure.

**3. Artisanales**

Tricot et broderie.

**4. Relation d'aide**

Rencontres AA, rencontres G.A., zoothérapie, programme « mère-enfant » (un samedi mensuellement), maman me raconte.





### Activités occasionnelles

De plus, des activités ponctuelles s'ajoutent occasionnellement selon les besoins. L'aide à l'impôt et les escortes s'inscrivent dans cette catégorie d'intervention.

### Activités particulières

Dans cette catégorie d'activités, nous retrouvons les différents évènements organisés pour les femmes : chorales, congrès AA, spectacle.

Il y a eu relâche durant la période d'été et des fêtes pour les activités suivantes : pastorale, méditation, tricot broderie, zoothérapie, programme mère-enfant, maman me raconte, étude biblique.

Cette année nous avons connu une légère diminution de la présence des bénévoles ainsi que des participantes. Ceci s'explique par le départ de plusieurs bénévoles de la pastorale. Cependant, malgré une baisse circonstancielle de la présence des membres de la communauté à l'Établissement Joliette, celle-ci demeure essentielle.

Par ailleurs, Madame Marguerite Rivard, bénévole à la pastorale s'est vue décerner le prix régional du bénévolat par les SCC.

Nous terminons en mentionnant que Danielle Berthiaume, coordonnatrice à l'Établissement Joliette, nous a quittés pour entreprendre de nouveaux défis au plan professionnel. Nous la remercions pour son engagement et pour la qualité des services offerts auprès de la clientèle et des bénévoles. Suzanne Dicaire a accepté de poursuivre le défi et d'offrir à la population féminine de Joliette ses services à la communauté de l'Établissement Joliette. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### **Option-Vie**

Le programme Option-Vie à l'Établissement Joliette est interrompu depuis le départ de Lyne Bolduc. Madame Bolduc a préféré réorienter sa carrière, elle a réalisé après quelque mois que d'œuvrer dans un milieu institutionnel ne répondait pas à ses attentes.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas trouvé de candidat(e) pour poursuivre son mandat.



## **2. – TANGUAY**

### **Préparation à la sortie Sensibilisation en toxicomanie**

Toutes les prestations prévues au calendrier ont été dispensées, soit neuf programmes de *Préparation à la sortie* et huit programmes de *Prévention de la rechute en toxicomanie*. Pour les 12 mois de prestations de services de l'année 2009-2010, 158 femmes se sont inscrites aux programmes de *Préparation à la sortie* (83) et de *Prévention de la rechute en toxicomanie* (75).

La participation aux programmes continue d'être constante et tout aussi satisfaisante au fil des ans. Cette année nous avons offert 17 groupes comparativement à 15 pour l'an passé.

### **Gestion de la colère à Tanguay**

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010, nous comptons 213 heures au total consacrées pour le programme de Gestion de la colère soit 122 heures pour le volet long et 91 heures pour le volet court. Il y a eu huit prestations de programme : soit quatre volets courts et quatre volets longs. Les prestations ont représenté 162 heures d'animation de groupe et 51 heures de rencontres individuelles.

Pour l'année 2009-2010, 55 femmes au total se sont inscrites aux ateliers, pour une capacité de 66. Les femmes ont complété avec succès dans 98,2 % des cas (51). Notons que les résultats tant au niveau des inscriptions qu'au niveau de l'assiduité demeurent constants au fil des années, nous reflétant la satisfaction et l'appréciation de la clientèle envers ce service.

## **GESTION DE LA COLÈRE EN EXTERNE**

Pour la période du mois de juin 2009 au mois de mai 2010, 36 femmes (28 francophones et 8 anglophones) ont communiqué avec nous pour obtenir des renseignements sur le programme. Parmi ces 36 demandes, 23 personnes se sont finalement inscrites (21 francophones et 2 anglophones) au programme de gestion de la colère. À ces 23 inscriptions pour les ateliers en groupe, nous ajoutons que nous avons offert à quatre autres personnes un suivi en individuel pour transmettre les mêmes informations. Nous avons donné une moyenne de six rencontres à chacune de ces quatre personnes dont trois qui étaient unilingues anglophones et la quatrième, qui était incapable de fonctionner en groupe.

23 femmes se sont inscrites au programme de groupe pour une capacité de 28, ce qui représente un taux d'inscription de 82 %. Toutefois si on ajoute les quatre suivis en individuel le nombre augmente à 27 participantes qui ont répondu positivement au programme avec un taux d'assiduité de 97,5 %.



## **PROGRAMME RÉSEAU DE BÉNÉVOLES POUR LES FEMMES SOUS SENTENCE FÉDÉRALE**

Encore cette année, nous constatons que le volet visant les accompagnements se situe au premier rang, compte tenu des demandes des résidentes. Cependant, la demande d'accompagnement a diminué de la part de la clientèle. Rappelons que les besoins varient en fonction du groupe qui séjourne en maison de transition; ceci peut influencer la demande d'accompagnement

Notons que certains bénévoles ont apprécié rendre visite à des résidentes et essayer de créer des liens avec celles-ci.

Les rencontres et les suivis avec les bénévoles ont lieu de façon ponctuelle et suivent le rythme des activités des résidentes. Nous assurons toujours une supervision immédiate et nous les contactons afin de faire un retour sur l'accompagnement. Nous effectuons un retour sur la sortie auprès des bénéficiaires également. Cela nous permet d'encadrer et d'encourager les bénévoles dans leur travail. Nous tenons compte aussi de leurs suggestions et suggérons des changements aux conseillères responsables de la clientèle.

Mentionnons qu'un de nos bénévoles M. André Morneau a été choisi le bénévole de l'année par le District Montréal métropolitain pour son implication et sa disponibilité depuis six ans auprès du SCC et de la Société Elizabeth Fry du Québec et de sa clientèle.

## **RÉGIONALISATION**

### **1. – CENTRE ELIZABETH FRY DE L'OUTAOUAIS**

#### **Les services d'hébergement**

Pour le présent exercice, 13 femmes ont bénéficié d'un hébergement pour un total de 559 jours. La moyenne de séjour s'établit donc à 43 jours par résidente. Nous notons que 69 % des résidentes ont complété leur séjour avec succès. Nous constatons une diminution de 8 % d'utilisation du service hébergement en termes de jours comparativement à l'an dernier. Cette diminution s'explique par la relocalisation du centre. Nous avons dû refuser six demandes d'hébergement depuis le 31 mars 2010.

#### **Les services externes**

Nous sommes intervenues auprès de 136 femmes au cours de la période visée dont 128 sont judiciairisées et huit ne le sont pas. De ce nombre, 8 % habitent sur le territoire rural. Ce nombre inclut les femmes qui ont bénéficié de notre service d'hébergement



étant donné que celles-ci ont toutes reçu des services externes avant ou après la période d'hébergement.

### **Surveillance communautaire**

Nous avons assuré la surveillance communautaire de 121 femmes au cours de la période visée comparativement à 92 femmes l'an dernier, soit une augmentation de 32 %. De ces 121 femmes, 93 étaient en probation, 24 étaient en sursis et trois étaient en libération conditionnelle et une en permission de sortir. La moyenne mensuelle se situe à 65 suivis de femmes pour la période visée.

### **Programme Entraide Vol à l'Étalage (E.V.E.)**

Au cours de l'année, nous sommes intervenus auprès de neuf femmes. Du nombre de femmes référées, deux l'étaient pour une première infraction et sept comme récidivistes.

### **Programme Gestion de la colère et des autres émotions**

Ce programme permet aux femmes de mieux comprendre, gérer et exprimer plus adéquatement leur colère et leurs autres émotions. Le programme est offert en priorité aux femmes judiciairisées, mais nous admettons aussi des femmes non judiciairisées qui sont recommandées par les différents organismes parapublics et communautaires de la région, car il s'agit d'un programme unique en son genre dans la région. Il est constitué de 10 séances de deux heures chacune. Chaque participante est rencontrée préalablement pour une évaluation individuelle.

Au total, 16 femmes se sont inscrites et 11 l'ont complété avec succès. Parmi, les participantes six étaient référées par les Centres Jeunesse de l'Outaouais et les autres étaient en attente d'une sentence ou déjà sur une mesure correctionnelle.

### **Ateliers thématiques « Un pas vers l'autonomie »**

Ces ateliers thématiques sont offerts à notre clientèle sur une base mensuelle. Ils ont été développés comme services complémentaires, répondant ainsi aux objectifs de la loi 89. Ils visent le développement d'habiletés sociales, de réseaux de substitution et de soutien psychosocial pour notre clientèle. Les thèmes explorés sont en lien avec les besoins criminogènes et non criminogènes des femmes. La prestation de ces ateliers répond directement au besoin de complémentarité qu'exige la réforme des services correctionnels. Ainsi, la plupart des participantes font partie du « case load » de surveillance communautaire que nous avons au centre.

Au total, six ateliers ont été offerts pendant la période visée ce qui totalise 12 heures. 31 femmes ont participé aux ateliers thématiques.

### **Établissement de détention de Hull**

Nous offrons des ateliers thématiques aux femmes incarcérées à l'Établissement de détention de Hull sur une base bimensuelle. Au total, nous avons offert 11 ateliers



thématiques à la détention auprès des femmes incarcérées. Les ateliers sont d'une durée de 2 h 30 chacun pour un total de 27,5 heures d'animation/intervention. Les différents thèmes abordés étaient l'autonomie affective, l'estime de soi, les besoins et le réseau social, la gestion de la colère, la pensée positive, la prévention de la récidive, les ressources de la communauté, etc.

### **Accompagnement aux différents cours**

Le Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais offre différents services aux femmes appelées à comparaître devant les tribunaux : accueil, information sur le système judiciaire, accompagnement, réconfort, écoute et support.

Au cours de la période visée, nous avons effectué six accompagnements à la cour du Québec.

## **2. – CENTRE ELIZABETH FRY DE LA MAURICIE/CENTRE DU QUÉBEC**

Le Centre Elizabeth Fry de la Mauricie/Centre du Québec est implanté dans la région de Trois-Rivières depuis près de neuf ans. Il s'agit d'une ressource multifonctionnelle, complémentaire aux Services correctionnels existants et qui rejoint le virage correctionnel dont les objectifs sont :

- Le recours moindre à l'incarcération;
- Le développement de la surveillance en milieu ouvert;
- La prise en charge locale.

Ce rapport portera donc sur les services offerts par le Centre Elizabeth Fry de la Mauricie/Centre du Québec du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010. Depuis l'ouverture du Centre Elizabeth Fry de la Mauricie/Centre du Québec, il y a eu 233 ouvertures de dossiers. Pour la période qui nous intéresse, 55 dossiers sont actifs dont 34 sont nouveaux.

### **Le service d'hébergement**

Deux chambres sont à la disposition de femmes en libération conditionnelle, avec ou sans enfant, pour quelques jours à quelques mois. Elles peuvent ainsi bénéficier d'un plan de service personnalisé, d'un encadrement 24 heures sur 24, et ce, 7 jours sur 7.

Le centre a reçu trois demandes provenant de la Maison Tanguay en vue de la libération conditionnelle. Les trois clientes ont été évaluées au préalable par la directrice clinique de la Maison Thérèse-Casgrain. Deux ont été admises au CEFO et l'autre à la Maison Thérèse-Casgrain.

### **Programme Entraide Vol à l'Étalage**

Le programme est divisé en deux, soit le programme court de trois sessions individuelles qui s'adresse aux femmes accusées d'un premier vol à l'étalage et le programme long



qui est de dix sessions de groupe et qui s'adresse aux femmes récidivistes en matière de crimes à caractère économique. Pour la période qui nous concerne, dix-neuf femmes se sont inscrites, quinze ont réussi le programme.

### **Programme Gestion de la colère**

Deux programmes longs de huit sessions en Gestion de la colère ont été complétés à Trois-Rivières pour un total de douze participantes. Dix d'entre elles ont terminé leur programme.

### **Les services externes**

La coordonnatrice est amenée à répondre à différentes questions concernant les femmes en justice pénale de sa région. Elle a répondu à 1 254 appels; il y a eu de la référence, du support téléphonique et de la gestion de crise.

## **PROJET AGIR PAR L'IMAGINAIRE**

L'année 2009-2010 était la deuxième année du volet création artistique pour le projet Agir par l'imAGinalRe. Du mois de juin 2009 à ce jour, nous avons réalisé cinq ateliers sur les 11 ateliers prévus. Deux ateliers à l'Établissement Joliette (slam et danse); un atelier en maison de transition (photographie) et deux ateliers à la Maison Tanguay (son et stop motion). Le dernier atelier (le 11<sup>e</sup>) aura lieu à la Maison Tanguay et sera terminé en juillet 2010. Nous avons, cette année, travaillé avec 21 participantes, dont 19 étaient nouvelles au projet. Agir par l'imAGinalRe aura mobilisé 49 femmes au total (24 femmes en 2008-2009; 19 femmes en 2009-2010; 6 femmes en 2010-2011).

### **Suivis post-atelier**

Sur les 43 participantes du projet, huit sont à la Maison Tanguay, dix à l'Établissement Joliette, une à l'Institut Philippe-Pinel et deux à la maison de transition. Nous réussissons à maintenir un contact régulier avec 30 femmes sur 43.

### **Livre AGIR**

En septembre 2009, l'organisme Les Filles électriques organisait son souper-bénéfice Les Indispensables avec l'objectif de soutenir la création d'un livre-CD AGIR. Un comité de sélection, composé de deux représentantes de la SEFQ, deux représentantes des Filles Électriques, une représentante d'Engrenage Noir / LEVIER et deux anciennes participantes, tient des rencontres régulièrement afin de choisir les textes qui paraîtront dans cette œuvre littéraire. Toutes les participantes et artistes seront représentés par un texte, un extrait ou un visuel. La sortie du livre est prévue pour avril 2011.



### L'exposition

Nous avons un accord avec la Maison de la culture Côte-des-Neiges qui recevra l'exposition AGIR du 11 avril au 28 mai 2011. Dans le cadre de l'exposition, plusieurs conférences, tables rondes et performances seront présentées dans l'amphithéâtre du bâtiment.

Une nouvelle série de demandes de subventions a été entreprise afin de financer ce volet du projet.

### Post AGIR

Plusieurs anciennes participantes ont continué à s'engager dans la création artistique après leurs ateliers respectifs en établissements :

#### Art'Entr'Elle

Un collectif d'artistes femmes qui disent NON à la violence, à la pauvreté et à l'intolérance. Soutenu financièrement par LEVIER, et autogéré, ce regroupement existe depuis octobre 2009 et en est à son troisième projet artistique.

#### INT/EXT

Regroupement de deux anciennes participantes et de trois artistes d'Agir par l'imAGinalRe ayant monté et présenté une performance multidisciplinaire en mars 2010 au MAI (Montréal Arts Interculturels)

### Études universitaires

**Véronique Leduc**, étudiante à la maîtrise à l'UQAM fait une étude qui porte sur la reconnaissance sociale des femmes criminalisées au Québec et sur le rôle de l'intervention par l'art communautaire dans leur processus de reconnaissance, afin d'améliorer l'intervention sociale.

**Ève Lamoureux**, étudiante en postdoctorat à l'Université de Bruxelles (Belgique) cherche à comprendre comment se déroulent concrètement les projets d'art communautaire et les effets de ceux-ci sur les participants.

**Mathilde Fournier-Hébert et Katherine Labbé** ont rédigé un travail sur le projet Agir par l'imAGinalRe dans le cadre du cours Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes à l'UQAM



## **ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La Société Elizabeth Fry du Québec est présente sur différents comités de travail en justice pénale via sa directrice générale : conseil d'administration de l'ASRSQ, comité politique de l'ASRSQ. Table correctionnelle de Montréal, Table opérationnelle de Montréal, Comité consultatif de la Société de criminologie, Comité consultatif des citoyens de l'Établissement Joliette, Comité sur la régionalisation des femmes sous sentence fédérale de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) et conseil d'administration de l'ACSEF.

Par ailleurs au cours de l'année, nous avons supervisé la relocalisation de notre centre en Outaouais ainsi que travaillé au développement d'une ressource d'hébergement et d'appartements supervisés pour les femmes de la région.

Nous avons poursuivi le travail de supervision de notre projet de livre sur les femmes en justice pénale afin qu'il puisse être acheminé à une maison d'édition.

Nous sommes membres d'un collectif de travail concernant la parution d'une livre d'art sur le projet Agir par l'imaginaire.

Nous avons été présentes à l'Université de Montréal dans le cours Femmes et criminalité à titre de personnes-ressources.

Nous sommes les mandataires de l'ACSEF concernant les droits des femmes sous sentence fédérale. A ce titre de nous avons rencontré la direction à plusieurs reprises et rencontré les femmes de l'Établissement Joliette.

## **ENJEUX ACTUELS ET À VENIR**

Nous sommes à une époque où nous devons travailler sur tous les fronts. Les changements législatifs actuels et à venir dans le domaine de la justice pénale nous préoccupent grandement.

Les femmes sont moins nombreuses et présentent peu de risque pour la sécurité du public, cependant, elles seront affectées par ces changements législatifs qui préconisent plus d'emprisonnements.

Les enjeux pour les femmes demeurent le droit d'appel, l'accessibilité à la remise en liberté sous caution, la libération conditionnelle au tiers de la sentence, l'absence temporaire et les mesures alternatives à l'emprisonnement et de déjudiciarisation.

Pour notre organisation qui milite depuis des décennies sur ces moyens, ceci représente un défi de taille. L'environnement politique actuel n'endosse pas ces orientations. Nous naviguons à contre-courant.





Nous demeurons convaincus que la meilleure façon d'assurer la sécurité de la communauté est d'offrir aux contrevenantes de se préparer à intégrer la société en poursuivant leur sentence dans la communauté via la libération conditionnelle ou en utilisant des mesures alternatives à l'emprisonnement.

Le défi pour nous sera dans la diversification des ressources d'aide et de soutien via le logement, l'éducation, l'emploi, le soutien aux enfants dans un contexte où l'état est plus préoccupé par la construction de prisons que la réinsertion sociale de ses citoyens(nes) contrevenants(tes)

Ruth Gagnon  
Directrice générale